

LES MIGRATIONS INTERNATIONALES

Observation, analyse et perspectives

*Colloque international de Budapest
(Hongrie, 20-24 septembre 2004)*



Numéro 12

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
AIDELF**

Communauté et mobilité : les « nouveaux refuges » des druzes de Syrie

Cyril ROUSSEL

Université de Tours, France

La mobilité de la communauté druze du Moyen-Orient arabe est liée à un ensemble de paramètres qui s'entremêlent pour finalement donner à cette minorité une dynamique migratoire toute particulière et très contrastée. Éclatée géographiquement, mais très soudée religieusement et socialement, la communauté ne peut être abordée dans sa globalité sans tenir compte des échelles d'analyse spatiale lorsqu'il s'agit de thématiques migratoires.

La diversité des situations sociospatiales et des contextes politiques qui caractérise les sous-groupes constituant cette minorité religieuse¹ place ses membres dans des situations parfois très contradictoires. À de nombreuses reprises, la complexité des relations qui unissent les divers sous-groupes entre eux, ainsi que leurs rapports aux États respectifs, ont laissé plus d'un observateur dans l'expectative : adhésion sans condition des druzes d'Israël à l'État sioniste, participation de ces mêmes druzes à la guerre du Chouf aux côtés de leurs coreligionnaires libanais, pourtant naturellement opposés politiquement, mais aussi, à l'inverse, manifestations des druzes du Golan qui se sont désolidarisés de leur confrères de Galilée en refusant la nationalité israélienne, etc. Tous ces actes laissent songeur devant la complexité des enjeux qui animent les comportements de ce groupe placé par les aléas de l'histoire dans une situation imposée de « transnationalisme ». Ils montrent surtout que les groupements druzes, malgré leurs liens religieux transcendants, suivent des logiques qui maximalisent leurs chances de maintien et d'intégration dans l'État qui les accueille, ainsi que leurs intérêts politiques et économiques. Le phénomène migratoire est un élément de ces enjeux. Pour un druze, on ne migre pas de la même manière en fonction de l'endroit où l'on se trouve.

Cette contradiction apparente, qui conduit les druzes à adopter des comportements migratoires variables en fonction des lieux où ils se trouvent, réside d'abord dans des déterminants contextuels que nous nous efforcerons de mettre en valeur. La propension de l'ensemble de la communauté aux échanges transnationaux est liée d'abord à son éclatement : c'est un déterminant individuel essentiel favorisant la mobilité malgré le cloisonnement étatique qui la limite. La situation géopolitique complexe n'a pas favorisé le maintien de contacts entre les membres du groupe qui, pourtant, dépendent de ces itinéraires sociospatiaux pour leur pérennité sociale et religieuse, ainsi que pour la conservation identitaire (les mariages ont lieu dans la communauté ; la religion initiatique, gardée secrète, transite par une élite initiée qui a besoin de circuler). Malgré les frontières et l'isolement d'une partie des effectifs, les druzes tentent de maintenir entre eux une circulation : c'est la survie de la communauté qui en dépend. Après avoir présenté les différentes échelles qui permettent de comprendre une partie du contexte de la mobilité druze, nous aborderons les déterminants individuels et contextuels propres aux groupes. Ils sont essentiels pour éclairer et mieux sonder les enjeux des mobilités qui traversent la communauté. Enfin, nous nous interrogerons sur la pertinence de la notion de diaspora. Finalement, la complexité des situations nous conduira à considérer l'un des groupes druzes afin de bien concrétiser notre démarche. Nous avons choisi d'exposer le cas des druzes

¹ Les druzes sont répartis dans quatre pays : la Syrie, le Liban et la Jordanie pour les pays arabes et Israël. Nous ne ferons qu'évoquer les liens communautaires avec Israël, qui nous ont été rapportés lors d'entretiens. Travaillant en priorité sur le terrain syrien, nous n'avons pas accès à la communauté druze d'Israël. Elle est cependant la mieux connue à travers les nombreux travaux de sciences sociales qui ont été menés dans ce pays depuis plusieurs décennies.

du Djebel en Syrie². Ils sont les plus mobiles car ils cumulent les déterminants individuels et contextuels de l'émigration transnationale.

1. Une mobilité multiscalaire³

1.1 L'échelle nationale

Les migrations internes - déplacements entre les espaces communautaires respectifs et la capitale - représentent une des sphères de mobilité des druzes. Elle est observable au sein des sous-communautés des trois pays arabes. Nous ne ferons que l'évoquer puisque le cadre national ne peut être pris en compte dans une étude sur les migrations internationales. En Syrie, l'exode rural a fortement modifié le rapport traditionnel entre la ville et la campagne, comme l'a montré Fargues (1979) dans son analyse des courants migratoires internes. Les minoritaires (alaouites et druzes) ont profité du développement de la capitale pour s'y installer et occuper des emplois administratifs à partir des années 1960. Si, avant cette période, les druzes syriens étaient regroupés à plus de 90% dans le Djebel⁴, nous constatons aujourd'hui que, sur une population totale d'environ 350 000 âmes, près de 25% se concentrent à Damas⁵. En Jordanie, environ un tiers de la communauté nationale (soit 5 000 druzes) est localisée à Amman (Djebel el-Ardar), pour une communauté nationale qui totalise environ 15 000 habitants. À Beyrouth, des druzes de la communauté libanaise originaire de la montagne s'y sont installés assez récemment lors d'une première vague dans les années 1950 et du début des années 1960, qui fut suivie d'une seconde vague liée à la guerre dans les années 1970. Nous ne disposons d'aucun recensement de population, le dernier remontant aux années 1930, mais il semble, d'après des entretiens menés dans le Chouf, que les installations dans la capitale ne concernent pas une proportion de la communauté nationale aussi importante que pour celle de Syrie ou de Jordanie. Les migrations pendulaires journalières sont par contre la solution la plus courante.

1.2 L'échelle régionale moyen-orientale

Les migrations régionales représentent le premier niveau de mobilité transnationale pour les druzes du Moyen-Orient. Seconde sphère du champ migratoire général après celle des champs migratoires internes, elle est la seule à constituer un espace commun entre toutes les sous-communautés druzes des quatre pays. C'est en somme l'espace communautaire druze dans sa globalité, puisqu'il sert de support de déplacement à l'ensemble des coreligionnaires d'Israël, de Jordanie, du Liban et de Syrie. Cependant, cet espace n'est pas fluide puisqu'il est fragmenté par des frontières qui limitent la circulation. Si cette circulation est relativement aisée entre la Syrie et le Liban, ou entre la Syrie et la Jordanie, elle est impossible entre le Liban et Israël ainsi qu'entre la Syrie et Israël pour des raisons politiques et diplomatiques. Ainsi, la mobilité est intense dans les deux sens entre Syrie et Liban, qui regroupent également les deux sous-communautés druzes les plus peuplées. La mobilité est plus faible en nombre entre ces deux pays et la Jordanie compte tenu du faible poids démographique de la communauté jordanienne (15 000 personnes environ), mais ne l'est pas moins en valeur absolue puisque les druzes de Jordanie se rendent régulièrement en Syrie dans le Djebel, d'où ils sont issus. Si les déplacements entre la Jordanie et Israël sont assez rares en ce qui concerne

² Le Djebel est une province administrative syrienne qui se nomme mohafazat Sweida en arabe (gouvernorat de Sweida). Elle est connue sous le nom de Djebel el-Arab (la Montagne des Arabes) mais correspond exactement à l'ex-État du Djebel druze créé sous le mandat français. La région est peuplée à plus de 85% par les druzes.

³ Un croquis du champ migratoire des druzes dans les trois pays arabes est inséré en fin d'article.

⁴ Voir Van Dam N., 1979 : p. 23.

⁵ Estimation personnelle après enquête et croisements du recensement 1994. Les principales implantations druzes se nomment Jeramana et Sahnaya-Achrafiyé, toutes deux localisées dans la banlieue de Damas.

la communauté druze, la Jordanie sert cependant parfois de terre de rencontre aux représentants des diverses communautés druzes (réunions des religieux, congrès comme en 2001 autour de Walid Joumblatt à Amman, etc.). La Jordanie est le seul pays arabe à avoir signé un accord de paix avec l'État hébreu en 1994.

Cet espace de mobilité est le lieu des échanges communautaires par excellence. Ils sont généralement familiaux puisque les familles druzes sont toutes issues de lignages communs qui se sont séparés pour émigrer vers une zone refuge nouvelle lors des siècles derniers (voir carte en fin d'article). En Syrie, la majorité des familles est originaire du Liban. La circulation est essentiellement intense entre les deux pays lors de la fête du sacrifice (Aïd el-Kebir) ou durant les vacances scolaires. La communauté jordanienne est issue de migrations récentes en provenance du Djebel voisin, comme le montre la carte des mouvements migratoires druzes au Proche-Orient avant 1950. Chaque famille druze de Jordanie conserve des relations fortes avec son village d'origine en Syrie et avec des membres de son clan (famille élargie), favorisant la circulation entre les deux pays. Si les visites de famille représentent le cas le plus répandu d'échanges transfrontaliers, les mariages sont également nombreux. Tous les cas de figures sont observables entre les trois pays arabes (mariages syro-libanais surtout, syro-jordanien parfois et, de manière plus exceptionnelle compte tenu des liens plus faibles, libano-jordanien). La mobilité des religieux (les uqqal, initiés à la doctrine secrète druze et reconnus comme des sages au sein de la communauté) est le troisième cas de figure de cette circulation communautaire transfrontalière. Les shaykh-s- se rendent visite régulièrement lors de réunions religieuses ou lors de recueils sur les tombeaux des saints (mazar en Syrie, maqâm au Liban) et de funérailles importantes (réunion dans les moaqef-s-). Venus de Jordanie et surtout de Syrie, ils convergent le plus souvent vers le Liban, centre religieux et historique de la communauté⁶. Les déplacements ont lieu également vers le Djebel en Syrie, où les grands shaykh-s- (mashayikh) syriens reçoivent leurs semblables au mazar d'Aïn el-Zamaan à Sweida ou à Qanawat, lieu de résidence du premier shaykh el-aql⁷. Enfin, les réseaux familiaux qui relient ces trois pays sont également exploités dans un but purement mercantile comme lors de la recherche de travaux agricoles et autres emplois saisonniers au Liban⁸ (surtout pour les jeunes druzes de Syrie).

1.3 L'échelle mondiale

La sphère internationale est la troisième du champ migratoire druze et représente le second niveau de circulation transnationale. C'est l'unique sphère de mobilité qui n'est ni commune ni partagée par l'ensemble de la communauté druze. Chaque groupe national est caractérisé par son champ migratoire mondial plus ou moins développé. À l'échelle du pays, les divergences sont même importantes entre les quartiers druzes de la capitale et les villages druzes des campagnes, par exemple (cas de la Syrie). À ce niveau, la mobilité est conditionnée par des facteurs nouveaux qui deviennent dominants : le contexte politico-économique se révèle primordial. Ainsi, à chaque groupe correspondent des réseaux migratoires propres vers des destinations spécifiques. Les druzes syriens du Djebel sont les plus mobiles à l'échelle mondiale : très tôt, ils émigrèrent en Amérique du Sud (Brésil et Argentine dès le début du

⁶ Au pied de l'Hermon, dans le Wadi Taym, centre historique de la religion druze, la khalwa al-Bayyada est le lieu saint le plus vénéré des druzes.

⁷ Traduit par le « maître de la raison ». C'est un titre religieux qui tire sa légitimité des institutions politiques, sorte d'interface entre l'État et la communauté.

⁸ Entre 0,5 et 1 million de Syriens se trouveraient au Liban. Les chiffres ne sont bien sûr pas connus pour les druzes mais la proximité communautaire et spatiale rendent les migrations de courtes durées faciles. Le voyage se fait sans visa. Lors de nos enquêtes, nous n'avons pas rencontré de villages qui n'étaient pas concernés par l'émigration libanaise. Durant les vacances scolaires, beaucoup de jeunes du Djebel se rendent dans le Chouf ou à Beyrouth pour effectuer des travaux de manœuvre.

XX^{ème} siècle) et développèrent des relations privilégiées avec le Venezuela. Puis ils tentèrent leur chance en Afrique dans les années 1940 : le Nigeria est jusqu'à aujourd'hui un pays d'émigration pour des filières migratoires actives en provenance du sud du Djebel. Enfin, le Golfe persique et la Libye sont, depuis le boom pétrolier, les dernières destinations investies, par les ruraux essentiellement. À l'inverse, les druzes jordaniens, bien implantés dans la capitale, émigrent peu. Pour ceux qui sont rassemblés dans l'oasis d'Azraq (environ la moitié des effectifs de la communauté en Jordanie), l'émigration vers le Golfe est pratiquée mais demeure une activité secondaire qui n'est en aucun cas comparable à l'émigration massive de leurs homologues syriens. Enfin, au Liban, la mobilité druze internationale est ancienne puisqu'elle remonte au XIX^{ème} siècle vers l'Amérique du Sud⁹ (Argentine, Brésil). Actuellement, les destinations les plus familières sont le Golfe et l'Amérique du Nord. Cependant, l'émigration vers l'étranger n'est pas aussi massive qu'en Syrie (d'après des entretiens effectués à Baaqata et à Baaqline, dans la région du Chouf).

2. Un contexte singulier favorable à la mobilité ?

2.1 Les déterminants spatiaux malgré le blocage des frontières

De la même manière que les Kurdes se retrouvent dans quatre pays, les druzes sont répartis entre la Syrie, le Liban, Israël et la Jordanie (classement par ordre d'importance démographique). Cependant, à l'inverse des Kurdes qui représentent une population homogène d'environ 25 millions d'individus à cheval sur les frontières nationales¹⁰, les druzes (moins d'un million d'habitants selon les estimations¹¹) sont disséminés sous la forme d'îlots de peuplement plus ou moins homogènes en fonction des pays. La carte des mouvements migratoires druzes au Proche-Orient avant 1950 retrace l'évolution du peuplement druze et permet de constater que leur histoire, commune au départ¹², est faite de mouvements migratoires depuis les zones d'implantations primaires¹³ vers des zones refuges (montagnes levantines d'abord, puis zone steppique ensuite), favorisant ainsi l'éparpillement de la communauté.

Avec la mise en place des mandats français et anglais dans les années 1920¹⁴, puis l'indépendance des États concernés après la Deuxième Guerre mondiale, les familles druzes éclatées durent s'adapter aux nouvelles réalités politiques, matérialisées notamment par les frontières des États nées lors du traité de Sèvres en 1920. Ainsi, les déplacements communautaires des druzes (visites familiales, mariages, pratiques religieuses sur les lieux sacrés) se trouvèrent, à partir de cette date, inscrits dans un cadre transnational, devenant des migrations internationales. La grande nouveauté est donc l'apparition de frontières qui viennent

⁹ Voir Picard E., 1998 et Delval R., 1992.

¹⁰ Voir Sellier J. et Sellier A., 1993 : Atlas des peuples d'Orient, La Découverte, 200 p.

¹¹ Les effectifs sont des estimations puisque les recensements dans les trois pays arabes ne font pas mention de l'appartenance religieuse. D'après nos estimations, ils seraient entre 350 000 et 400 000 en Syrie. Pour les autres pays arabes, nous retiendrons les chiffres de 300 000 à 350 000 au Liban (Rivoal, 2000). L'effectif druze de Jordanie est corroboré par nos enquêtes de terrain, qui rendent compte de la présence d'environ 15 000 personnes. En Israël, ils seraient environ 90 000 (Rivoal, 2000), dont environ 20 000 dans le Golan occupé.

¹² L'époque de la révélation a eu lieu en Égypte au XI^{ème} siècle à la cour du calife fatimide al-Hakem (règne de 996 à 1021). Le principal prédicateur de la doctrine religieuse, nommé Hamza, proclame la divinité du calife en 1017. Cette révélation marque le début de l'ère druze (Rivoal, 2000, p. 21).

¹³ Les missionnaires de Hamza (daïr) s'étaient implantés au XI^{ème} siècle dans les montagnes levantines au sein de populations chiïtes hostiles au pouvoir central abbasside. La da'wa unitaire se répand alors dans un contexte de révolte contre le pouvoir sunnite comme au Wadi Taym et dans le Djebel el-Ala, près d'Alep (Rivoal, 2000, p. 22), favorisant les conversions à la nouvelle religion druze.

¹⁴ Pour les données historiques, voir Sellier J. et Sellier A., 1993, op. cit.

alors cloisonner l'espace de circulation, comme le montre le croquis de la fragmentation de l'espace communautaire druze. Les frontières étatiques surimposées s'élevèrent entre les diverses zones communautaires, que les liens familiaux unissaient. Ainsi, le Djebel fut amputée de toute sa partie sud par le tracé de la frontière entre la Syrie et la Transjordanie¹⁵ ; la communauté de Galilée fut isolée de son espace naturel d'échange, le Liban sud, d'où elle est originaire, lors de la création de l'État d'Israël en 1948 ainsi que de celle des autres pays arabes voisins. Les deux pôles principaux (montagne du Chouf au Liban et Djebel Druze en Syrie) furent coupés l'un de l'autre par une frontière qui sépara également les druzes vivant sur les deux flancs du Djebel Shaykh (Mont Hermon). Dès lors, les druzes allaient vivre des destinées différentes dans des États au sein desquels ils cherchèrent à s'intégrer¹⁶. La fragmentation atteignit son paroxysme avec la guerre israélo-arabe de 1967, lorsque les villages druzes du Golan syrien furent annexés par Israël en même temps que le plateau du Golan. Les communications, alors rendues impossibles entre les familles, se résumèrent depuis à des échanges vocaux à l'aide de porte-voix par-dessus les barbelés qui matérialisent la ligne de cessez-le-feu de 1973. Sur notre croquis, nous avons représenté une quatrième catégorie de limite qui pourrait bien se généraliser à l'ensemble des frontières israélo-arabes en cas de paix globale, même si l'échéance semble repoussée. Les relations sont dorénavant possibles¹⁷ entre la Jordanie et Israël suite au traité du Wadi Araba, signé en 1994. Cependant, les liens entre druzes des deux pays sont faibles¹⁸, même si, comme nous l'avons souligné, la Jordanie peut jouer un rôle d'espace de rencontre pour les membres de la communauté des États voisins.

Si la circulation est rendue difficile, voire impossible dans certains cas, pour des raisons géopolitiques, l'éclatement de la communauté dans l'espace reste un facteur de mobilité primordial ainsi que l'un des principaux déterminants conjoncturels. Malgré des frontières qui sont venues se superposer sur cet espace de circulation communautaire, les druzes restent mobiles dans ce nouveau cadre transnational. Il est donc nécessaire de montrer en quoi les pratiques sociospatiales druzes sont centrales pour la conservation de l'identité du groupe.

2.2 Les déterminants identitaires

Les pratiques transnationales participent au maintien de l'identité druze car la communauté a besoin de se déplacer pour se reproduire. Nous reprenons les travaux de Rivoal (2000) sur la communauté druze d'Israël ainsi que ceux de Lallier (1999) sur celle du Liban afin d'expliquer le phénomène identitaire des druzes de Syrie. Les cas sont facilement transposables. Le rapport que les druzes entretiennent avec l'espace est donc également conditionné par un phénomène essentiellement socioreligieux. Nous le retiendrons comme un

¹⁵ N. Bouron (1930) écrivait au sujet des accords franco-britanniques de mai 1916 : « [...] mais l'accord traçait une limite telle, entre les zones anglaises et française, que le Djebel Druze et le Hauran, administrativement reliés à la province arabe de Damas, avaient une partie de leurs villages du sud et toute la région de leurs pâturages en zone anglaise » (p. 221). Pourtant, « toute la région entre El Azrak et les derniers villages du sud est considérée par les druzes, depuis des temps immémoriaux, comme pâtis réservés » [...] « les factions transjordanienues, pénétrant sur ce territoire, doivent le tribut » (p. 341).

¹⁶ Pour F. Lallier (1999), chaque groupe est placé dans un rapport différent à son identité en fonction des impératifs politiques et/ou religieux des autorités nationales. Les communautés syrienne et israélienne sont « *enfermées dans des impératifs politiques contraignants quant à leur loyalisme* » (p. 2). Le soutien aux régimes respectifs est une condition *sine qua non* de leur survie en tant que minorité.

¹⁷ Lorsque la situation est calme dans les territoires palestiniens, le pont Allenby sur le Jourdain est praticable. Cependant, depuis la reprise de la seconde Intifada (2001), ce poste frontière est régulièrement fermé.

¹⁸ Ici également, les rapports entre druzes jordaniens et israéliens posent problème et pourraient nuire à la petite communauté jordanienne, qui ne peut hypothéquer son intégration dans le royaume hachémite de Jordanie. La question palestinienne conserve un rôle de taille dans la problématique. Les druzes jordaniens sont issus de familles syriennes (pays en guerre contre Israël) et vivent dans un environnement sunnite où les Palestiniens sont nombreux (Amman est peuplée à plus de 60% de Palestiniens).

autre déterminant conjoncturel majeur de la mobilité druze. Deux phénomènes sociospatiaux sont, selon nous, liés à ces pratiques socioreligieuses : l'occupation de l'espace et la circulation transfrontalière.

Les référents identitaires druzes les plus puissants, qui ont des conséquences spatiales, reposent sur la croyance en la métempsycose¹⁹ et dans la pratique du mariage endogamique²⁰, qui lui est directement associé. Par conséquent, l'obligation du mariage à l'intérieur de la communauté est un déterminant important de la mobilité entre les divers groupements druzes. L'occupation des espaces de manière relativement homogène et la mise en circulation de ces îlots de peuplement les uns avec les autres sont les conséquences du sentiment d'appartenance communautaire de tous les membres du groupe à une même grande famille qui partagerait des valeurs communes. Rivoal (2000) écrit à ce propos :

« L'authenticité du passage dans le corps d'un membre de la communauté de l'une des âmes qui avait réellement signé le contrat à l'époque de Hamza ne pouvait être garantie que s'il était le fruit de l'union d'un homme et d'une femme druze. Au-delà de la solidarité familiale effective, tous les druzes deviennent potentiellement des parents : ils l'ont été dans une existence antérieure ou le seront dans une prochaine. A un niveau idéal, la communauté druze se projette comme une unité de parenté réelle [...] » (p. 43).

La circulation transnationale a donc un aspect vital pour les clans familiaux²¹, qui se sont retrouvés dans la situation d'éclatement territorial décrite précédemment : visites régulières et échanges de femmes revêtent alors une importance stratégique.

Enfin, la frontière socioreligieuse qui définit la communauté est renforcée par l'impossibilité de la conversion à la religion druze et le maintien du secret de la doctrine. Sont ainsi reconnus comme druzes ceux qui sont nés de père et de mère druzes et il faut être druze pour pouvoir prétendre suivre l'enseignement religieux gardé secret par les initiés (uqqal : les sages). L'espace de circulation communautaire des druzes²² (échelle régionale moyen-orientale) est donc fait de ces lieux investis par le groupe que les impératifs socioreligieux, fondements de l'identité, unissent.

La mobilité des initiés entre la Syrie et le Liban (pèlerinage sur les tombeaux des saints et réunions des shaykh-s-) peut être maintenant replacée dans ce contexte identitaire qui structure l'espace druze²³. Il y a donc une aptitude, sorte de potentialité migratoire, inscrite dans la construction identitaire même de la communauté druze.

Dans le contexte plus global de la migration internationale, nous ferons donc l'hypothèse du besoin de regroupement des druzes pour perpétuer leur système identitaire communautaire. Les réseaux sociaux (familiaux et religieux) prennent donc une importance particulière puisque la construction socioreligieuse oblige le maintien de contacts permanents afin d'empêcher

¹⁹ « [...] cette croyance a largement contribué à l'enracinement de la conscience que les druzes avaient de partager un même sang » (Rivoal, 2001, p. 101).

²⁰ « [...] l'exigence de l'endogamie [...] comme seule garantie de l'authenticité du passage dans le corps d'un nouveau-né d'une âme druze » (Rivoal, 2001, p. 101).

²¹ Les principaux clans druzes, qu'ils soient syriens ou libanais, constituent toujours actuellement des groupes basés sur des solidarités liées à une parenté soit réelle, soit construite lorsque les intérêts l'exigent.

²² D'après Rivoal (2002), cet ensemble de caractéristiques d'ordre religieux marque une différence nette entre l'islam et la religion druze, rejetant toute intégration possible dans un ensemble plus vaste. Ainsi, la religion est la dimension qui permet d'une certaine manière aux druzes de se couper de l'extérieur. Les relations avec cette société extérieure relèvent donc quasi exclusivement des dimensions économiques et politiques (p. 55).

²³ L'espace imaginaire des druzes initiés est composé de l'ensemble des zones investies par la communauté réunie dans une unité légendaire. Cette vision mythique des religieux est une représentation essentielle qui motive leurs pratiques spatiales.

l'individu de se retrouver hors de sa communauté ; c'est elle qui lui offre la sécurité et l'identité, par le maintien d'un contrôle de la part des sages, seuls garants de la religion. L'individu qui aurait perdu tout contact serait alors perçu comme rejeté. Hors de la communauté, seule garante de son avenir social et spirituel, il est réellement « perdu »²⁴. L'extrême dépendance initiés/non-initiés et les multiples règles issues du domaine religieux (endogamie, secret de la religion, impossibilité de l'apostasie) participent à la construction d'un cadre où l'identité communautaire repose sur la vie commune : les conséquences spatiales sont donc le regroupement en espaces homogènes lors des périodes migratoires et le maintien de liens forts entre les membres expatriés.

2.3 Le différentiel économique : un déterminant individuel puissant

En abordant les divers types de déplacements au sein des diverses sphères migratoires, nous n'avons fait qu'évoquer les motivations économiques. Elles sont cependant centrales dans les stratégies individuelles des migrants désireux d'utiliser le différentiel économique qu'engendre le franchissement d'une frontière.

Actuellement, compte tenu du niveau de vie des pays arabes qui composent la sphère régionale de mobilité druze, les migrations à but économique se font de la Syrie vers le Liban et la Jordanie. Elle concerne surtout une classe de manœuvres, souvent jeunes, qui n'hésitent pas à effectuer des tâches pénibles dans l'agriculture ou le bâtiment²⁵. C'est souvent une émigration de courte durée - de quelques mois à quelques années - avec des périodes d'activité entrecoupées de retours. Avec un salaire moyen mensuel de 150 à 200 dollars en Syrie, le migrant peut espérer doubler ces gains au Liban : entre 300 et 400 dollars. L'émigration jordanienne, du même type que la libanaise (mêmes secteurs, durée temporaire), permet des revenus parfois supérieurs (le double qu'au Liban dans le bâtiment).

La sphère mondiale de mobilité est, par essence, celle des logiques économiques. Elle demande un investissement de départ (coût de la migration) et concerne souvent une main-d'œuvre plus qualifiée que celle qui circule dans la sphère régionale. Les stratégies migratoires sont souvent plus élaborées et donc plus risquées (par exemple, étapes dans divers pays, besoin de réseaux efficaces), mais, en cas de succès, elles garantissent des gains importants. Sauf lorsqu'elles ont pour destination le Golfe persique, proche géographiquement, les migrations s'étirent parfois sur de très longues périodes. Ce sont souvent les petits entrepreneurs privés (du secteur commercial essentiellement) qui s'enrichissent le plus dans des pays d'émigrations à l'économie libérale débridée (Australie, États-Unis avant le 11 septembre 2001, Venezuela, Nigeria, etc.).

3. Dispersion et réseaux migratoires : une solution pour les espaces communautaires périphériques

3.1 La formation d'une diaspora druze ?

La construction sociale et religieuse est responsable à la fois du maintien d'un espace communautaire fermé et cloisonné (celui du peuplement druze) et de la constitution d'un espace complémentaire multipolaire dans lequel les divers fragments sont reliés par des réseaux familiaux et communautaires. Ce contexte semble alors favorable à la mise en place d'une organisation diasporique. En fait, tous les éléments nécessaires à la diaspora semblent

²⁴ Lorsqu'un individu sort de la communauté (mariage extra-communautaire, comme c'est le cas en Amérique latine pour de nombreux migrants), son âme est considérée comme perdue.

²⁵ La reconstruction de Beyrouth a permis à de nombreux jeunes druzes du Djebel de trouver des emplois temporaires.

alors en place et c'est certainement pour cette raison que des auteurs ont affirmé hâtivement son existence sans même en avoir vérifié complètement les fondements. Rivoal (2000, p. 11) évoque une diaspora druze dans le monde lorsqu'il évalue l'effectif de la communauté. Sheffer (2002) accrete même :

« Probably the least dangerous and adaptable diasporic communities in the Middle East are the Druze communities, the Armenians, and the remaining Greeks. Like other diasporas elsewhere, these diasporas have adopted an accommodationist philosophy and strategy (Ben-Dor, 1979 ; Hitti, 1982). Basically, members of such diasporas are interested in ensuring their physical and cultural survival, enjoying similar rights to the rest of the population, and gaining cultural autonomy » (p. 211).

Mais si tout semble conduire les druzes vers une organisation diasporique, l'analyse de l'espace circulaire transnational nous amène à une conclusion plus nuancée. La diaspora est définie par de nombreux auteurs et nous retiendrons les définitions de Ma Mung et de Sheffer, présentées par Dufoix²⁶ (1999) :

« L'appellation de diaspora est justifiée quand les « communautés » présentent les éléments objectifs suivants : elles sont des entités politiques et sociales transnationales ; elles résultent d'une migration volontaire ou contrainte vers un ou plusieurs pays d'accueil ; leurs membres résident de façon permanente dans les pays d'accueil ; elles y constituent des minorités ; elles témoignent d'une identité ethnique explicite ; elles créent et maintiennent des organisations communautaires conséquentes ; elles font preuve de solidarité avec d'autres membres de la communauté et donc d'une certaine cohérence culturelle et sociale ; elles mettent en œuvre, par l'intermédiaire des organisations communautaires, des activités culturelles, sociales, politiques et économiques ; elles maintiennent des échanges culturels, sociaux, politiques et économiques avec le pays d'origine, que ce dernier soit un État ou une communauté sur un territoire considéré comme une patrie ; elles créent des réseaux transnationaux pour faciliter l'échange de ressources significatives avec la patrie ou avec d'autres communautés dans d'autres pays d'accueil ; enfin, elles possèdent un potentiel de coopération ou de conflit avec le pays d'accueil et le pays d'origine » (Sheffer, 1986, p. 39).

Selon Ma Mung, « deux caractères morphologiques objectifs définissent la diaspora : la multipolarité de la migration et l'interpolarité des relations avec le pays d'origine et entre les différents pôles de la migration » (Ma Mung, 1992).

À la lumière de ces travaux, les druzes ne forment pas une diaspora. Lorsque l'on se reporte à l'analyse des différentes échelles de leur mobilité, comme nous les avons présentées dans la première partie, il est possible de remarquer que la mobilité d'un groupe à l'intérieur de la sphère internationale est déconnectée de celle des autres groupements druzes. Cela signifie que la communauté migrante druze syrienne n'est pas connectée à la libanaise, qui elle-même ne l'est pas à la jordanienne. Sans contact entre elles, les communautés expatriées ne peuvent former une diaspora car, pour exister, celle-ci repose sur l'interpolarité, selon la définition de Ma Mung. De plus, l'attachement au pays d'origine, élément primordial de la définition d'une

²⁶ Dufoix (1999, p. 156-157) présente deux conceptions éloignées de la diaspora : celle de Sheffer et celle de Ma Mung. Enfin, en complément, Dufoix (p.157-158) expose les travaux de Cohen (1997, p. 26). Il propose neuf caractéristiques communes : « 1) dispersion souvent traumatique sur au moins deux territoires étrangers ou 2) expansion territoriale dans un but de conquête, de travail ou de commerce ; 3) existence d'une mémoire collective du pays d'origine ; 4) idéalisation du pays natal et engagement collectif envers son maintien ou sa création ; 5) développement d'un mouvement de retour collectivement approuvé ; 6) forte conscience ethnique de groupe ; 7) rapport conflictuel avec les sociétés d'accueil ; 8) empathie et solidarité avec les membres du groupe ethnique installés sur d'autres territoires ; et 9) la possibilité de développer un sens créatif dans des pays tolérants ».

diaspora, est problématique dans le cas des druzes, qui sont établis dans plusieurs États dans lesquels ils sont inégalement intégrés. C'est d'ailleurs en grande partie pour cette raison - le rapport d'intégration différentiel à l'État - que les diverses sous-communautés druzes ont développé des champs migratoires internationaux distincts. Il n'y a donc pas un lieu d'origine mais plusieurs (trois si l'on considère les pays arabes), rendant ainsi la dimension identitaire très complexe. Le développement d'une identité collective, sentiment d'appartenance à la diaspora et condition de son existence, ne peut se faire de manière unanime.

Si les druzes constituent une communauté transnationale active, les conditions requises pour la formation d'une diaspora ne sont pas réunies. S'il existe bien une identité religieuse idéale et idéelle commune aux initiés, il n'existe pas de référent identitaire commun originel à l'ensemble des druzes puisque la communauté est géographiquement fragmentée entre plusieurs nations. Or, « *dès lors que le référent identitaire au groupe d'origine n'est plus primordial, l'individu s'éloigne de la diaspora* » (Rigoni, 1997, p. 44). Ainsi, nous n'avons constaté aucune construction identitaire commune aux migrants druzes provenant des différents pays arabes lors de nos entretiens.

3.2 Des espaces singuliers et des mobilités bien différentes

Les druzes, éclatés géographiquement, occupent donc des espaces bien marqués et surtout très différents les uns des autres au sein des divers territoires nationaux modernes qui les englobent. Occupant des zones rurales à l'origine et de montagne essentiellement, ils se sont installés en milieu urbain au cours du XX^{ème} siècle, surtout dans sa seconde moitié, comme nous l'avons mentionné. Sans traiter de l'intégration en ville des migrants ruraux druzes, qui serait hors de nos centres de préoccupation, il nous paraît important de souligner que le renforcement des grands pôles urbains (alors capitales d'un État en développement) fut l'une des conséquences de la complexification de la circulation transfrontalière régionale et des échanges après la création des frontières nationales. La richesse, se concentrant dans les grands centres urbains, attira les ruraux, parmi lesquels figuraient de nombreux minoritaires (chrétiens, druzes, chiites, alaouites), dès lors restreints dans un cadre national. Ce fut le cas à Damas et à Beyrouth surtout, mais également à Amman, dans des proportions plus modestes. En Syrie, l'écart entre ces néo-citadins druzes et les habitants restés au Djebel allait croissant. Malgré des liens communautaires forts liés au transfert d'une partie de la population de la région de Sweida vers la capitale, le stade de saturation fut atteint et la crise économique des années 1980 provoqua la fin des déplacements vers la ville.

Actuellement, les mobilités internationales des druzes du Djebel sont distinctes de celles de Jeramana²⁷ et n'atteignent pas le même volume : on émigre moins à partir de la ville que de la campagne. Au niveau national, on retrouve donc, entre deux zones de peuplement druze, des champs migratoires transnationaux divergents, de la même manière que lors de la comparaison des trois communautés nationales. Le contexte, c'est-à-dire un rapport économique plus au moins favorable, la nature du milieu spatial (espace rural ou espace urbain), ainsi que les déterminants individuels de chaque groupe liés à l'insertion de la communauté dans son État respectif, sont donc les éléments primordiaux de la mise en circulation ou non d'une communauté. Ainsi, en Syrie, à toutes les échelles (entre la capitale et les régions ; entre le chef-lieu régional et les marges), les mobilités sont plus fortes dans les périphéries que dans les centres. La population druze du Djebel est bien plus mobile à l'échelle internationale qu'à celle de Jeramana, lieu d'implantation aux portes de Damas²⁸ ; les migrations sont plus massives

²⁷ Ville de la banlieue de Damas qui a servi de réceptacle aux ruraux du Sud, dont de nombreux druzes. Aujourd'hui, c'est la principale implantation druze de l'agglomération damascène.

²⁸ Nous avons effectué des entretiens comparatifs dans les divers lieux. A Jeramana, l'émigration internationale semble être quantitativement bien inférieure à celle du Djebel.

encore à partir des villages de montagne qu'à partir de ceux localisés autour de Sweida. Ainsi, les druzes du Djebel cumulent l'ensemble des éléments favorisant l'émigration.

La variation des migrations (nature et intensité) selon le lieu et le contexte se heurte à l'accueil statistique. Au Liban, l'absence simple de recensement nous a obligé à travailler à partir d'entretiens directs dans les villages druzes. En Syrie, même si les données directes sur l'émigration font défaut, nous disposons d'un appareil statistique régulier grâce aux recensements de population. La concentration du peuplement druze dans la province de Sweida, où un habitant sur dix appartient à cette confession, nous a permis de contourner la non-prise en compte de la variable religieuse du recensement syrien. Nous avons donc travaillé à partir des données des divers recensements (1960, 1970, 1981 et 1994), à partir desquels nous avons établi des cartes de la croissance annuelle de la population pour chaque localité druze. Apparaissent alors les zones répulsives et les zones attractives. Nous disposons également de l'état civil pour la région de Sweida en 1994 : une simple comparaison avec le recensement de la même année nous renseigne sur les zones de départ plus ou moins fort. Enfin, le recensement de 1981 nous apporte des données chiffrées sur les départs pour l'étranger depuis la province de Sweida. Ainsi, les *nahia-s*²⁹ des périphéries rurales du Djebel (sud et est) ont des taux d'émigration largement supérieurs à celui de Sweida, le chef-lieu de la province (8,73% pour Mouchanaf, situé sur le flanc est de la montagne ; 4,38% pour la ville de Sweida). Ces quelques données ont été complétées par un travail d'enquête auprès des familles, des maires et des *muktar-s* dans plus de la moitié des 127 localités de la province de Sweida.

3.3 Vers un nouvel espace refuge

Le Djebel Druze, en Syrie, est un espace périphérique délaissé. Zone essentiellement rurale³⁰, elle est économiquement peu développée. L'ensemble de la population (chrétienne³¹ et druze) s'est tourné depuis plusieurs décennies vers une émigration lointaine, qui lui permet d'avoir accès à des espaces économiquement plus viables. Avec le temps, les territoires de la migration constituent de nouveaux lieux de refuge communautaire. Pour les druzes, c'est alors vers le Venezuela surtout, mais aussi vers le Golfe persique, le Nigeria, les États-Unis et parfois l'Australie que se déploie leur champ migratoire et que les réseaux familiaux sont les plus actifs. Les chrétiens ont privilégié les États-Unis et le Canada.

Pour les Druzes, le Venezuela est devenu un nouveau territoire communautaire approprié par la migration d'une partie de la population du Djebel. Les premiers départs eurent lieu dans les années 1920. Puis, durant les années 1940 et 1950, les départs furent de plus en plus massifs et permirent une circulation entre les familles. Ces réseaux migratoires familiaux sont à l'origine du transfert de milliers de migrants vers ce pays. Beaucoup y sont installés depuis plusieurs décennies et la migration semble devoir aujourd'hui se pérenniser. Avec l'accès au logement, à la propriété foncière ou encore en tant que détenteur de magasins et d'entreprises, les druzes du Djebel ont recréé au Venezuela un espace de compensation. Les relations sociales se sont faites de plus en plus denses et relient le territoire des migrants à leur lieu d'origine : les mariages entre druzes du Venezuela et druzes du Djebel correspondent à des stratégies de plus en plus recherchées. Lorsqu'un migrant vient prendre une femme au village, c'est une garantie supplémentaire de stabilité économique pour la famille de la mariée et peut-être des possibilités d'emplois pour ses frères ou un refuge possible pour fuir le service militaire qui se profile. De nombreux druzes originaires du Djebel ont été naturalisés. Des naissances de jeunes druzes

²⁹ Équivalent administratif du canton.

³⁰ Plus de 60% de la population active du Djebel travaillent dans le secteur primaire. Au niveau national, le secteur agricole représente 25% (source : Bureau des statistiques de Damas). Plus de 70% de la population druze habite en milieu rural, contre 49% au niveau national.

³¹ Ils représentent environ 10% de la population régionale.

vénézuéliens marquent l'ancrage de la communauté en Amérique du Sud. Malgré les problèmes économiques rencontrés par le pays ces dernières années, la mobilité est demeurée incessante. Si des fortunes se sont créées, certaines se sont défaites, mais sans remettre en cause la présence de la communauté d'origine syrienne. Fait marquant, lors de nos entretiens, nous avons été informés de la mise en place de flux migratoires nouveaux au départ du Venezuela vers de nouvelles destinations, en Amérique centrale essentiellement (Panama).

Espace de compensation économique, le Venezuela est aussi un espace refuge au niveau social. C'est avant tout un lieu de rupture avec le contrôle familial et la contrainte communautaire, cet ensemble d'éléments qui maintient l'individu dans le cadre très codifié des normes culturelles socioreligieuses du Djebel. Par exemple, on nous a rapporté de nombreux cas de mariages extra-communautaires avec des femmes chrétiennes originaires du Venezuela. Afin de restreindre ces pratiques sur place, les groupements de migrants se sont dotés d'autorités religieuses compétentes. Des shaykh-s- célèbrent ainsi des mariages druzes, procèdent à des enterrements et animent des réunions religieuses. La communauté du Venezuela peut donc être surveillée de manière semblable à celle restée au pays. En effet, les enjeux sont de taille puisque deux des trois principaux shaykh-s- actuels du Djebel (les shaykh-s- el-Akl) ont été rappelés du Venezuela pour assumer leurs fonctions de représentants de la communauté druze de Syrie devant les autorités politiques de l'État. Le passage du statut d'ignorant (les non-initiés : juhhal) à celui d'initié (les sages : uqqal) est soumis à l'approbation des religieux, qui doivent juger le nouveau candidat sur son comportement et ses actes actuels et passés ; cette période décide de l'entrée ou non en religion de celui qui a demandé l'initiation. Le migrant qui aurait vécu trente ans en Amérique du Sud n'a pu être « contrôlé » comme l'aurait été un individu resté au village. Le village apporte un meilleur suivi du candidat à l'initiation que l'expatriation³². L'intégration de la communauté transnationale du Venezuela dans l'espace communautaire druze de Syrie est donc aujourd'hui rendue effective par la mise en place du contrôle religieux d'une partie des migrants.

L'analyse des pratiques migratoires des druzes nous renseigne sur les divers niveaux sociospatiaux qui structurent l'espace communautaire. Elle est également riche d'enseignements dans le domaine relationnel et nous apprend que l'ensemble de la communauté ne peut être abordé dans sa globalité puisque les divers groupes qui la constituent circulent dans des espaces bien différents. La place qu'ils occupent au sein des États qui les englobent est un déterminant essentiel de leur mobilité ou de leur stabilité.

Cependant, malgré ce cadre national venu se surimposer sur une communauté dispersée, les déterminants conjoncturels et individuels ont redynamisé la mobilité de cette minorité religieuse : l'éclatement spatial favorise la circulation internationale que les impératifs identitaires et familiaux participent à maintenir active. Une circulation naturelle, reposant sur des réseaux familiaux ou religieux, s'est développée entre les États de la région. Au niveau mondial, ce sont les zones de peuplement druze les plus marginalisées, comme le Djebel druze en Syrie, qui fournissent les effectifs de migrants les plus importants, que des réseaux migratoires actifs renouvellent en fonction des aléas économiques ou politiques.

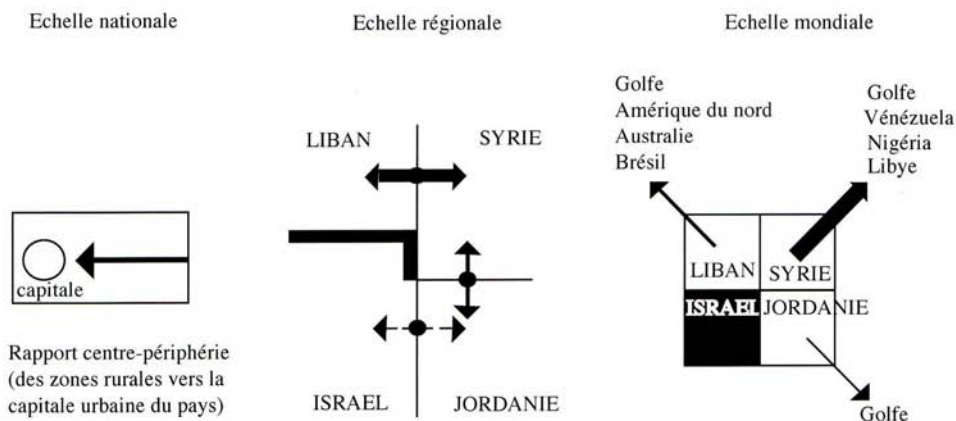
Finalement, l'émiettement de la communauté druze se poursuit à l'échelle transnationale, nous rappelant que la fuite vers des espaces refuges a toujours constitué une stratégie tout au long de son histoire, comme le montre la carte des mouvements migratoires druzes au Proche-Orient avant 1950. La communauté druze porterait-elle en elle les mécanismes d'une mobilité sans cesse renouvelée ?

³² Rivoal (2000) souligne que les soupçons pèsent souvent avec force sur ceux qui n'ont pas de racines au village : « S'ils sont arrivés à l'âge adulte, ou même depuis seulement une génération, on ne connaît pas leur histoire individuelle et familiale, autrement dit, l'on ne sait rien de leur sang » (p. 150).

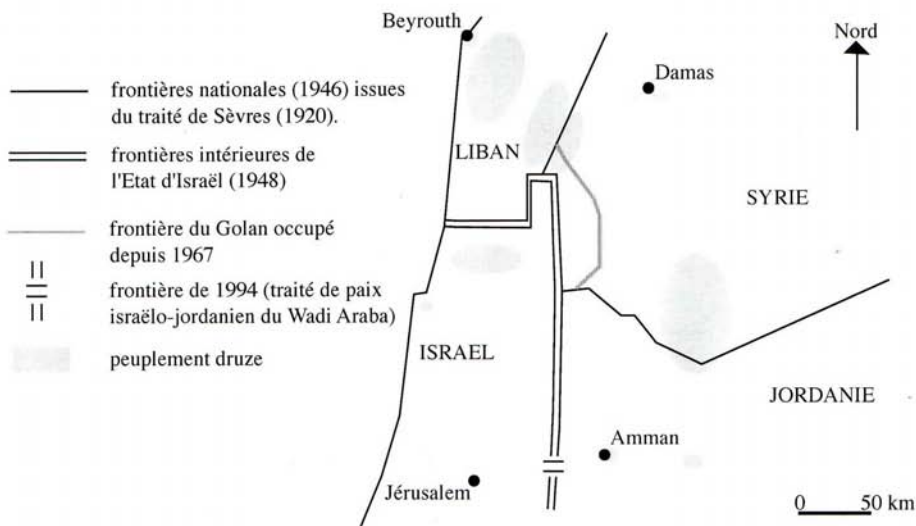
BIBLIOGRAPHIE

- BOURON N., 1930, *Les Druzes. Histoire du Liban et de la Montagne haouranaise*, Paris, Éditions Berger-Levrault, 422 p.
- DELVAL R., 1992, *Les Musulmans en Amérique latine et aux Caraïbes*, L'Harmattan, Paris, 299 p.
- DUFOIX S., 1999, « L'objet diaspora en questions », *Cultures et Conflits*, n° 33 et 34, pp. 147-163.
- FARGUES F., 1979, *Les champs migratoires internes en Syrie*, Beyrouth, Cermoc, 85 p.
- LALLIER F., 1999, « Liban : l'identité de la communauté druze du Chouf », *Maghreb-Machreck*, n° 165, pp. 3-15.
- PICARD E., 1998, « Les émigrants et leurs nations. Recompositions identitaires et nouvelles mobilisations des arabes d'Argentine », in *Les Arabes du Levant en Argentine* (sous la direction de Nancy M.), Les Cahiers de l'IREMAM, n° 11, p. 91-106.
- RIGONI I., 1997, « Les migrants de Turquie : réseaux ou diaspora ? », *L'Homme et la Société*, n° 125, pp. 39-57.
- RIVOAL I., 2000, *Les Maîtres du secret. Ordre mondain et ordre religieux dans la communauté druze en Israël*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 432 p.
- RIVOAL I., 2001, « Les voies religieuses de l'identité communautaire », *Les Cahiers de l'Orient*, 1^{er} trimestre 2001, n° 61, pp. 99-108.
- RIVOAL I., 2002, « Le poids de l'histoire. Druzes du Liban, Druzes d'Israël face à l'État », *Annales*, 57^{ème} année, n° 1, pp. 49-69.
- SELLIER J. et SELLIER A., 1993, *Atlas des peuples d'Orient*, Paris, La Découverte, 200 p.
- SHEFFER G., 2002, « Middle Eastern Diasporas - An Overview », in *Middle Eastern Minorities and Diasporas* (M. Ma'oz and G. Sheffer eds.), Brighton, Portland, Sussex Academic Press, 280 p.
- VAN DAM N., 1979, *The Struggle for Power in Syria. Sectarism, Regionalism and Tribalism in Politics, 1961-1978*, London, Croom Helm LTD Publishers, 147 p.

Croquis du champ migratoire des Druzes dans les trois pays arabes

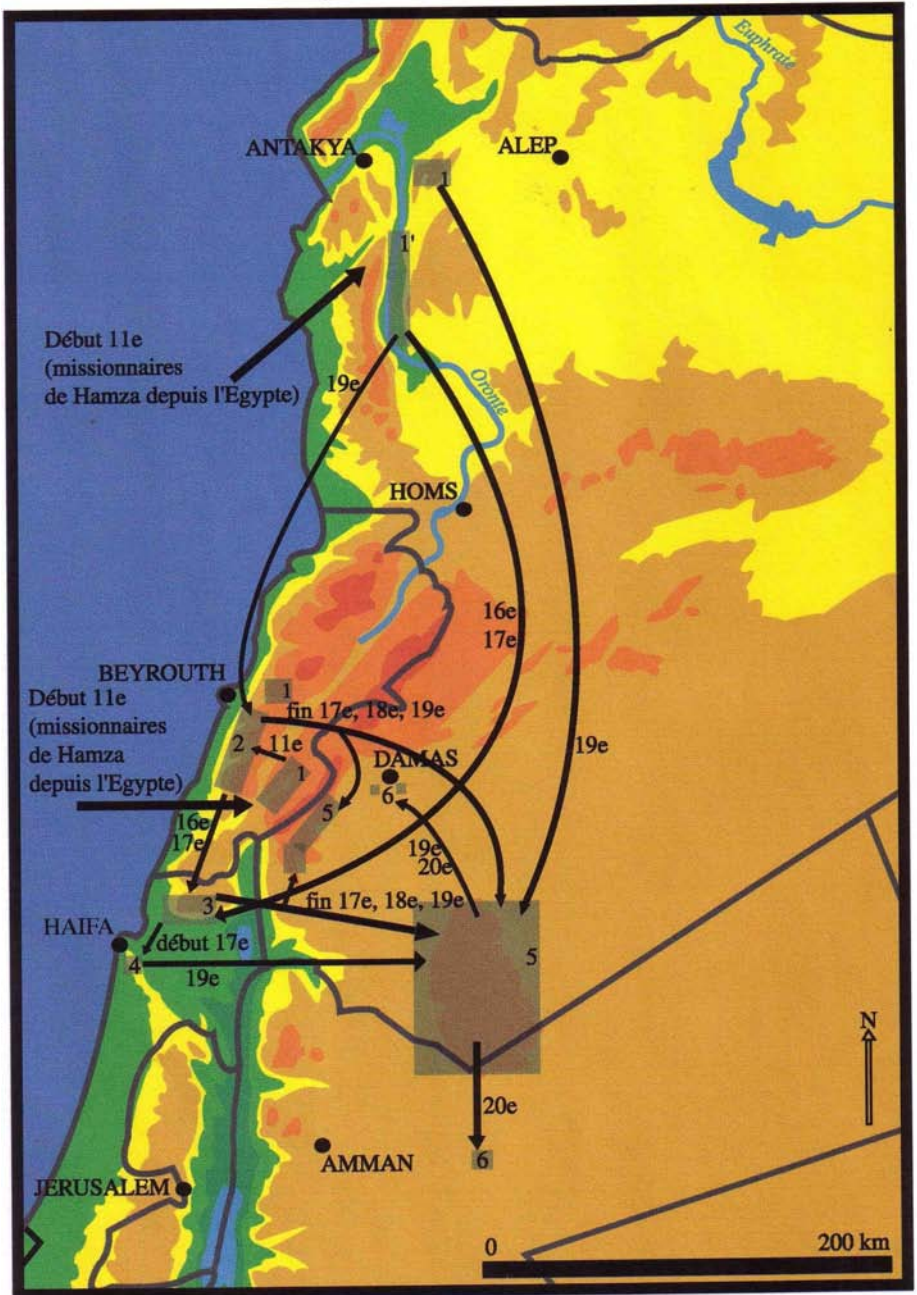


Croquis de la fragmentation de l'espace communautaire druze : la mise en place de frontières



Sources : Enquêtes de terrain

Mouvements migratoires druzes au Proche-Orient avant 1950



■ implantations
■ druzes

- | | |
|-------|---|
| 1 | implantation originelle (avant 1043) |
| 1' | implantation originelle abandonnée progressivement |
| 2 à 6 | implantations nouvelles à partir d'un foyer préexistant |
| — | frontières d'Etat moderne |

Nb : les flèches ne correspondent pas à un volume de migrants